

RÈS COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

juin 2006

- **Le budget 2006**
- **Le nouveau FesThilval**
- **«Ornithologie»**
- **Un bail à besogne en 1820**

*Maisons
médiévales
dans les
années 50.*

Photo Philippe Tillet

LE BILLET DU MAIRE

Il y a quelques jours, nous avons commémoré le 8 Mai 1945, et je me suis adressé aux personnes de mérite qui étaient présentes avec moi au monument aux morts :

«*Merci, chers amis, de m'accompagner dans cette cérémonie. Merci de comprendre, par intuition ou raisonnement, que ces moments tragiques de l'histoire que sont les guerres, particulièrement aujourd'hui celle de 1939-1945, ces moments tragiques et le souvenir de ces morts, ces blessés, ces familles amputées, sont le noble socle des pensées qui nous unissent. Car, dans ces drames sanglants ce ne sont pas seulement ceux qui sont morts ou blessés au champ d'honneur qui souffrent l'indicible, ce sont aussi les familles ; J'ai vu cela, dramatiquement illustré au monument aux morts d'un village des Alpes : la statue de bronze n'était pas celle d'un héros anonyme en uniforme, c'était celle d'une Savoyarde qui pleurait... qui pleurerait-elle ? son frère ? son fiancé ? son époux ? son père ?... L'image de cette détresse était émouvante et illustrait, à mon sens, de façon cruelle, l'horreur des guerres. Aussi, pour être digne de ces sacrifices qui nous lient, dépassons au mieux possible des querelles qui, par comparaison, sont d'une mesquinerie dangereuse ; sachons dépasser les images débiles des médias qui, de relations exagérées des faits divers en émissions bêtement démagogiques, nous portent vers un nanisme intellectuel et moral. Pour être dignes de ces sacrifices, relisons l'histoire avec le maximum d'objectivité sans accommoder les faits au goût du jour. Pour être dignes de ces sacrifices, fortifions les valeurs qui fondent une société intelligemment solidaire, regardons ensemble vers le haut, vers un avenir construit, en laissant les démolisseurs à leurs basses besognes. Profitons de ces rares moments de beau rassemblement pour agir ensemble vers le bien commun*»

Pour qui se prend-il ? allez vous penser... Pour ce que je suis : le maire d'un modeste village. Ceci étant, il ne faut pas attendre d'être éditorialiste au Monde ou au Figaro pour regarder plus loin que notre quotidien anecdotique, pour regarder plus haut que notre carré de tomates. Prenant cette attitude, notre tâche journalière paraîtra plus légère, nos bisbilles paraîtront futiles et nous n'en serons que plus disponibles pour une vie de communauté disposée à bâtir dans la sérénité.

Henri LEZAT

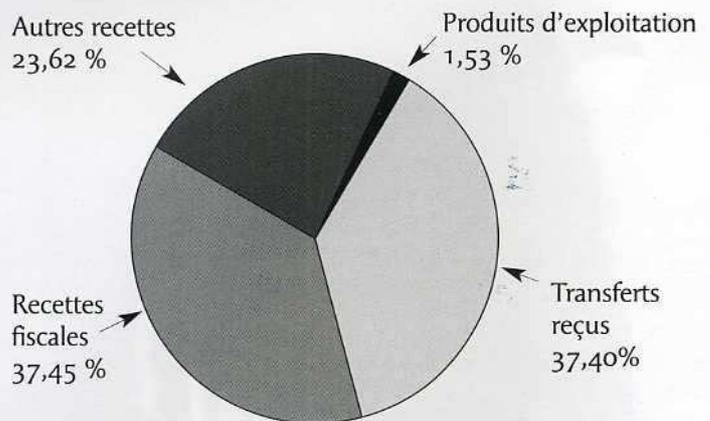
Infos de Thil

Le budget 2006

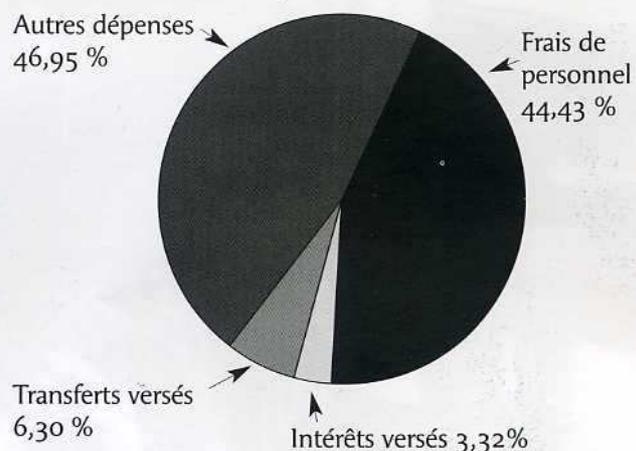
Le budget 2006 fait apparaître une légère diminution des charges salariales dont le montant est voisin de celui des dépenses courantes de fonctionnement. La meilleure santé budgétaire se traduit par l'existence des transferts vers l'investissement (6,30%).

Les recettes proviennent pour l'essentiel des impôts et taxes, et, à part égale, des différentes dotations et participations.

Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles de fonctionnement



Informa THIL

Juin 2006 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. 05 61 85 42 88
mairie-thil@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Henri Lézat - Directeur de la rédaction : Henri Bressolles

Comité de rédaction : Annie Bergé, Michel Comby, Michel Dubois. Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours

Toujours plus...

Un chroniqueur de télévision connu⁽¹⁾ a publié il y a quelques années, un livre au titre évocateur, «Toujours Plus», pour décrire l'évolution apparemment irréversible de notre société. Les budgets communaux n'échappent pas à cette règle qui veut que leur montant soit, d'année en année, en constante augmentation.

Ce phénomène provient d'une part, de l'érosion monétaire, plus ou moins forte suivant les époques, et d'autre part, d'une augmentation continue des demandes de la population. Dans un village comme le nôtre, les nouveaux arrivants ont souvent tendance à considérer que les services auxquels ils estiment avoir droit, sont les mêmes que ceux qui pourraient leur être rendus dans une grande ville. Cette demande, somme toute compréhensible, se heurte à de dures réalités financières dans une petite commune. Les financements nécessaires sont assurés par l'impôt prélevé sur l'ensemble de la population, et son montant ne peut s'élever indéfiniment sans provoquer de graves problèmes. L'agrément de la vie à la campagne se trouve donc inévitablement compensé par des services moins complets, même s'ils restent efficaces.

Un compromis raisonnable ne peut résulter que d'une autodiscipline des usagers, mais aussi d'une augmentation nécessaire des ressources qui provienne d'une saine expansion économique, et non de l'augmentation de la charge pesant sur chaque citoyen.

M. Comby

(1) François de Closets

Conseil Municipal

.....6 mars 2006

Le Conseil Municipal de Thil s'est réuni le 6 Mars 2006 :

- Il a approuvé (moins deux voix contre) l'adhésion de la Communauté de communes au SCOT du Nord Toulousain (schéma de cohérence territoriale) destiné à harmoniser, à l'intérieur de la communauté, l'implantation des zones à urbaniser par rapport aux zones vertes.
- l'installation de deux projecteurs sur le terrain de boules a été approuvée, pour un montant de 995€, la part communale étant d'environ 448 €. Le loyer de la salle des fêtes, réservée aux Thilois, a été fixé à 155 €, sans changement par rapport au tarif antérieur.
- Une cotisation annuelle de 535 € doit être versée à la Communauté pour assurer l'entretien et la mise à jour du nouveau cadastre informatisé, ce qui a été approuvé.
- Un emprunt de 35000 € destiné à

couvrir partiellement le coût du parking de l'école a été attribué à la Caisse d'épargne, comme offrant les meilleures conditions financières.

- Le Conseil a ensuite approuvé le versement d'une subvention de 30 € par élève, pour permettre aux 74 enfants de l'école primaire de partir en classe verte à Capbreton.
- Un potager sera créé dans l'enceinte de l'école, à la demande des institutrices.
- Une discussion a eu lieu sur les mesures les plus appropriées pour rendre notre église à nouveau fonctionnelle, ce qui va demander un certain délai, compte tenu de l'ampleur des travaux à effectuer.
- Pour terminer, Monsieur le Maire a fait part de l'obligation qui est faite aux propriétaires de poules, canards, ou autres volatiles d'en faire la déclaration à la mairie, dans le cadre de la prévention contre la grippe aviaire.

.....7 avril 2006

Le vendredi 7 Avril le Conseil municipal a examiné le budget 2006 de la commune . La section de fonctionnement s'élève à un total de 537 878 €, faisant apparaître un solde positif permettant le report de 61 740 € sur l'investissement. La section d'investissement s'élève à un montant de 263 669 €, cette somme étant bien entendu prévisionnelle. La meilleure santé financière de la commune a permis, cette année, une reprise des investissements mis en sommeil pour cause d'austérité financière. Le taux de la taxe d'habitation passe de 11,50 à 11,85, celui du foncier bâti de 11,50 à 11,73, le non bâti restant inchangé. Cette légère augmentation porte les taux appliqués par la commune à un niveau qui demeure largement inférieur aux moyennes départementales et nationales . Ce budget a été adopté par 9 voix pour et 2 voix contre, Le budget de l'assainissement a ensuite été adopté par 9 voix pour et 2 voix contre. Le budget du CCAS a été adopté à l'unanimité.

Une délibération a ensuite été prise pour engager la modification et la refonte du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'afflux récent d'une population nouvelle a rendu nécessaire cette remise à jour qui se fera en deux étapes : d'abord, modifications légères, pour porter remède à quelques situations urgentes, puis refonte en PLU qui nécessitera un plus long délai et le concours de professionnels.

Le Conseil s'est ensuite prononcé à l'unanimité pour le maintien d'un bureau de poste à Thil, éventualité qui semble envisageable. Tout en comprenant le souci de bonne gestion financière de la Poste, nous estimons que le maintien d'un bureau dans notre commune qui dépasse largement aujourd'hui le millier d'habitants est économiquement justifié, ceci s'ajoutant à l'aspect social et de service public. Une délibération a donc été prise en ce sens qui sera transmise à la direction de la Poste.

Le prix de l'eau

L'Agence de l'eau Adour Garonne est un établissement public dont la mission est de préserver, d'améliorer et d'aménager les ressources en eau, ainsi que de lutter contre la pollution. Dans notre facture d'eau potable, la part de l'Agence est de 13 %, 5,2 % allant à la TVA, 39,7 % à la fourniture de l'eau potable, et 42,1 % au traitement des eaux usées. C'est l'Agence qui fixe le prix de l'eau qui arrive à votre robinet et c'est la commune, en charge de l'assainissement, qui fixe le prix de ce service.

Le coût moyen global pour 2005 dans le bassin Adour Garonne, a progressé de 4,4 % pour deux raisons :

- Un accroissement des investissements réalisés par les collectivités sous l'effet de la réglementation en matière d'assainissement collectif,

- les fortes augmentations des coûts de construction et de l'énergie.

En ce qui concerne notre commune, le prix de l'eau potable s'élève à 1,46 € le M³, y compris les taxes et la redevance pour l'Agence, 200 à 400 fois moins cher que l'eau en bouteille. La facture de l'assainissement s'élève, elle, à 1,36 € le M³(1) ce qui porte le total. eau + assainissement à 2,82 € le M³, tarif qui reste inférieur au prix moyen en Adour Garonne, qui est de 3,04 €.

Cette relative modération ne doit pas faire oublier que l'eau est un bien précieux, disponible en quantités limitées, dont nous devons éviter le gaspillage, pour une meilleure santé de nos finances particulières, et pour le bien de la planète.

(1) Soumis à de légères variations en fonction de la consommation.

Le nouveau Festhival

FES THIL VAL

Le 17 Juin, «Festhival», fête des associations thiloises, coïncidera avec la fête de la musique.

Ne manquez pas ce rendez vous, dont le programme détaillé est communiqué par ailleurs. Un apéritif sera offert à 18h.

Les nouveaux habitants de Thil trouveront là une occasion de mieux faire connaissance avec notre village et aussi d'être mieux connus des anciens Thilois.

MOINS DE BRUIT...

Avec la venue des beaux jours, l'usage des tondeuses, tronçonneuses, et autres mécaniques bruyantes, redevient d'actualité.

Il est rappelé qu'en vertu d'un arrêté préfectoral, l'usage de ces engins par les particuliers est soumis à des horaires précis :

- | | | | |
|-------------------------------|------------------|-------|--------------------|
| - Jours ouvrables : | de 8 h 30 à 12 h | et de | 14 h 30 à 19 h 30, |
| - Samedis : | de 9 h à 12 h | et de | 15 h à 19 h. |
| - Dimanches et jours fériés : | de 10 h à 12 h | et de | 16 h à 18 h |

Respectons ces horaires, pour une meilleure qualité de vie.

Le Relais Assistantes Maternelles

La communauté de communes Save et Garonne aide les parents qui recherchent un mode d'accueil pour leur enfant de moins de six ans, ou qui souhaitent employer une personne à domicile et ne savent pas où se renseigner.

De même, les candidats à l'agrément pour remplir cette fonction ou qui souhaitent des informations sur leur statut de garde d'enfants, peuvent s'adresser au Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.).

Adresse postale

rue des Pyrénées 31330 Grenade

Tél : 05 62 79 45 63

Permanence

le lundi de 10 H à 12 H.

Accueil

- semaines paires
 - Lundi à Montaigut (mairie)
 - Mardi et jeudi à Grenade (centre social)
 - Vendredi à Larra (mairie)
- semaines impaires
 - Lundi à Launac (mairie)
 - Mardi et Jeudi à Grenade (centre social)
 - Vendredi à Merville (mairie)

de 14 h 15 à 16 h 45

Dépôt d'encombrants

La mairie rappelle que le dépôt d'objets encombrants sur les points de ramassage des ordures ménagères est strictement interdit, et passible d'une lourde amende. La déchetterie de Grenade, route de Saint Cézert, est gratuite, et un service de ramassage à domicile fonctionne sur appel au 05 61 82 63 74 pour l'enlèvement des objets volumineux. Respecter ces règles est dans l'intérêt de tous.

Solution des mots croisés

HORIZONTALLEMENT : 1 Aparats. 2 Valeurs -Es. 3 Evenements. 4 Nemo-Etire. 5 Restes. 6 Urne-ER. 7 Reitre-Eve. 8 Inquiets. 9 Eteur-Or. 10 Réedifiées. VERTICALEMENT : 1 Aventurier. 2 Pavé-Rente. 3 Alemaniques. 4 Reno-Etud. 5 Rue-Riri. 6 Armée-EE. 7 Tsetse-Tri. 8 Nitres. 9 Etre-OE. 10 Assesseurs.

Départ à la retraite

Après 22 années au service de la commune, M^{me} Yvette DUBOIS, notre secrétaire de mairie, prend une retraite bien méritée.

A cette occasion, elle a offert à ses nombreux amis une petite fête très réussie, où, à la joie de la liberté retrouvée, se mêlait peut-être un brin de nostalgie.



Mais il faut se tourner vers l'avenir, et nous souhaitons à M^{me} Dubois encore de nombreuses années qui seront, n'en doutons pas, bien remplies.

Le C B E du Nord Toulousain

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) est une association loi 1901 regroupant des élus locaux, des associations et des entreprises. Il couvre un territoire de 36 communes et a pour vocation de favoriser l'emploi et le développement local. Son action est double :

- Aider à l'insertion professionnelle par l'accueil et le suivi personnalisé des

demandeurs d'emploi, assurer l'orientation, l'affichage des offres et l'accompagnement socio-professionnel.

- Conseiller les entreprises par l'information et l'accompagnement dans les démarches administratives, réaliser des diagnostics sur leurs besoins, accueillir les créateurs et repreneurs d'entreprises.

Le CBE compte 3 lieux d'accueil :

- Siege social, rue des Pyrénées à Grenade Tél 05 62 79 17 39
- Bus itinérant : 05 61 82 96 34 et 06 83 16 73 55
- Point accueil services, avenue Lazare Carnot à Grenade (face à la mairie) 05 62 79 15 39. L'équipe du CBE est à votre disposition

État civil

DÉCÈS :

- Maxime SERNIGUET (né le 28 janvier 1921 à THIL), décédé le 23 mars 2006 à BOULOC (31)
- Joseph CORNAC décédé le 26 mars 2006 à COLOGNES (32), inhumé à THIL
- Patrick VERDIER décédé le 26 mars 2006 (en Allemagne)
- Christophe DELPERIE décédé le 6 avril 2006 à GUJAN-MESTRAS (33), inhumé à THIL
- Paule BORDES (née le 12 septembre 1924 à THIL), décédée le 17 avril 2006 à CUGNAUX (31)
- Matilde ESCUDER VICENTE Vve CARRASQUER LAUNED, décédée le 8 mai 2006 à THIL

NAISSANCES :

- Vianney, Bartolomé, Paul, Philippe HELLOIN-BCEUF né le 23 février 2006 à Toulouse, domicilié à THIL
- Lucile TONELLI née le 28 février 2006 à Toulouse, domiciliée à Thil,
- Elise, Marie, Pascale PEYROU née le 28 février 2006 à Toulouse, domiciliée à Thil
- Louise GIRAUD, née le 7 mars 2006 à Toulouse, domiciliée à Thil
- Arthur, Louis, Guy CARLI, né le 23 mars 2006 à Toulouse, domicilié à Thil

MARIAGES :

Néant

Mots croisés

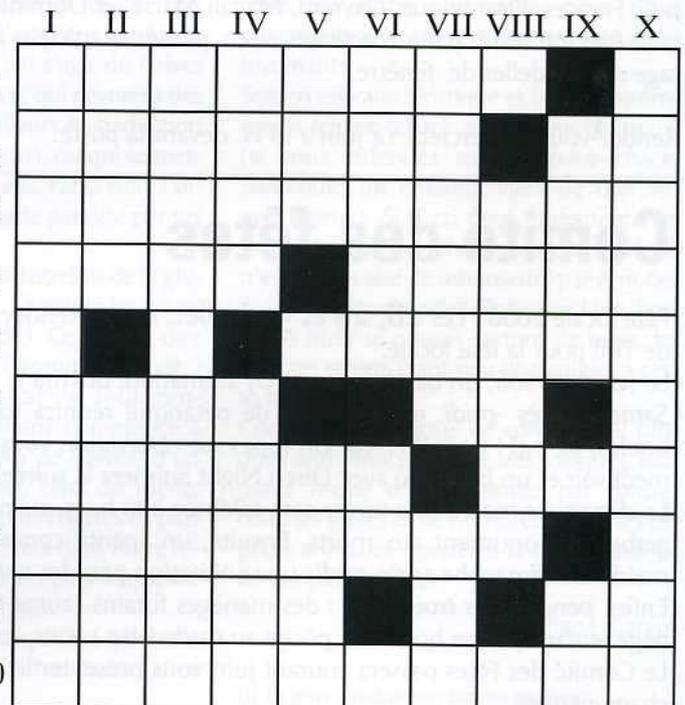
Horizontalement

- 1 Sumom des anciens Thilois
- 2 À Thil, nous tenons aux nôtres - Va avec le docteur
- 3 Nous les espérons favorables
- 4 Capitaine Vernien - Allonge
- 5 Reliefs plus ou moins importants
- 6 Funéraire ? - Sigle pour la reine d'Angleterre
- 7 Soldat de fortune autrefois - Elle était sans égale
- 8 Tourmentés
- 9 Voie en sens interdit - Rend fébrile
- 10 Avaient déjà été construites

Verticalement

- I Homme peu courant à Thil
- II L'arme des barricades - Rare qui en vit aujourd'hui
- III En rapport avec l'Allemagne
- IV On y joue beaucoup- Soupçon en dépit du bon sens
- V Passage public- Familier d'Henri
- VI Plus ou moins redoutable - Les limites de l'essence
- VII Pique fort - Sélection
- VIII Potentiellement explosifs
- IX Voilà la question !- Deux points
- X Aident à dépouiller

Solution page 4 10



Loisirs

Amicale laïque

En février, une sortie a été organisée au pays de l'ours avec une pause déjeuner à la cabane de l'Escalette, au col de Menté et retour au Mourtis où nous attendait une bonne Garbure. En mai, une cinquantaine de bambins se sont initiés aux arts du cirque avec la compagnie «Pré en bulles Acrobatie». Au mois de juin, nous vous invitons à nous retrouver tous les jeudis à 20 h 30, à l'ancienne salle des fêtes pour constituer notre future troupe de théâtre thiloise «Les Subthils». Ne tardez pas, car le nombre des participants est limité à 15.

Le 1^{er} juillet au soir, la troupe de Blagnac, «les Humopîtres» donnera une représentation à la salle des fêtes... A ne pas manquer. Pour la rentrée 2006, l'Amicale étudie l'ouverture de deux ateliers : théâtre - marionnettes et Peinture-dessin. Si vous êtes intéressés, contactez Magali MARSE au 05 61 06 96 12. Un Centre de loisirs fonctionnant le mercredi après-midi semble intéresser une majorité de parents. Pour l'instant, le projet est à l'étude. Contact : Béatrice JULLIAC 06 62 16 11 02. Enfin, le 17 juin, à l'occasion de



«Festhilval», les parents d'élèves proposeront de multiples stands et jeux gratuits : Cham-bouloutout, Pêche au canard, Parcours d'adresse, La grenouille, la queue de l'âne, etc. De petites balades à dos d'âne seront offertes par l'Asinerie d'en Manaou. Pour finir en beauté, Piñata, suivi d'un goûter offert par l'Atelier du Tilleul.

Contact : Hélène BRISCADIEU
08 71 50 75 24

Audrey PARENT,
Vice Présidente de l'ALVEE



Thil Environnement

Le vendredi 31 Mars, l'association a tenu son assemblée générale. Après avoir fait un bilan positif des actions en 2005, elle a fixé les objectifs 2006. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour les faire vivre.

Nous allons :

- Continuer la publication du journal trimestriel
- Inventorier les arbres présentant un intérêt patrimonial
- Rester vigilants sur la protection de l'environnement
- Développer les sorties de découverte et de connaissance des différents milieux de notre commune
- Enrichir notre fonds documentaire par l'achat d'ouvrages naturalistes et de guides de terrain qui seront à votre disposition à la bibliothèque de Thil.

Le bureau de l'association est composé de Philippe Caniot, J.-C. Frances, Dominique Gayrard, Magali Marse et Dominique Mourgues. Si vous êtes intéressés par nos activités, vous pouvez participer au prochain comptage d'hirondelles de fenêtre.

Rendez-vous le mercredi 14 juin à 18 H. devant la poste.

Comité des fêtes

Fête locale 2006 : Les 28, 29 et 30 Juillet, nous attendons tous les habitants de Thil pour la fête locale.

Le **vendredi soir**, un bal disco, avec DJ animation, ouvrira la fête.

Samedi après-midi, un concours de pétanque réunira tous les fervents des boules, de 14H 30 à 18H 30. Un repas sur réservation vous sera proposé le samedi soir et un bal disco avec Disco Night animera la soirée.

Le **dimanche matin**, une messe sera célébrée à 10 h 45, suivie d'un dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Ensuite, un apéritif concert sera offert par la mairie. Le **dimanche après-midi** : une animation pour les enfants sera organisée. Enfin, **pendant les trois jours** : des manèges forains (autos tamponneuses, manège enfants, casse bouteille, pêche au canard etc.) vous accueilleront.

Le Comité des Fêtes passera courant juin vous présenter le programme comme chaque année.

As de Thil



Photo Stéphane Séret

La saison belote s'achève déjà avec satisfaction de toute part. Le bilan est positif. Le bureau remercie tous les joueurs de leur présence et de leur bonne ambiance, ainsi que la municipalité, et vous donne rendez-vous pour la prochaine saison.

Vie des écoles

Les enseignants ont organisé des séances d'initiation au tennis données par un professeur de tennis. Ces séances ont lieu le lundi pour toutes les classes de l'école élémentaire.

Du 6 Juin au 10 Juin, nous partirons à Capbreton en classe de découverte. Nous allons pêcher, faire un aquarium, visiter le musée de la mer à Biarritz et Saint Jean de Luz.

Les élèves du CLAE ont fait un potager avec l'aide de Michel et des animatrices; nous avons planté des tomates, des fleurs et des pommes de terre.

La classe de CE 2,
CM 1 et CM 2

THIL Tennis club

Les jeunes du Tennis club à Pau pour le quart de finale de la Coupe Davis : un souvenir exceptionnel...

En cette belle journée du 09 avril 2006, le tennis club de Thil a eu l'occasion de partir à Pau voir la mémorable Coupe Davis où la France, malheureusement, a perdu pour la troisième fois consécutive en 3 ans contre la Russie. Les deux matchs de finale opposaient Richard Gasquet à Dimitri Tursunov et Michaël Llodra à Michaël Youzhny. Cependant, le premier russe ayant gagné de justesse, la France était déjà vouée à un échec cuisant (le score de 4 à 1 avant le dernier match). Malgré tout, il faut dire que cette rencontre fut très impressionnante de par la qualité du jeu (souvent en fond de court), la vitesse des balles, la force morale incroyable des joueurs et enfin, l'ambiance certes un peu tendue mais conviviale. Pour finir, nous tenions à féliciter l'ancien joueur du club Cyril Bernard ayant obtenu (après Roland Garros déjà) un poste de ramasseur de balles à la Coupe Davis. Nous voulions aussi remercier essentiellement les trois jeunes (Thomas Charvolin, Vincent Vignerès et Victor Pedraza) et tous les autres adhérents du club qui ont permis à tous de partir, en récoltant des fonds grâce à la vente de calendriers du tennis dans le village, ainsi que les accompagnateurs : Vincent et Josy Chêne, Guy Vignerès et Marie Guilhem. Puis, de grands remerciements plus généraux aux personnes s'investissant et donnant chaque jour un peu de leur temps afin de contribuer au bien-être de la collectivité thiloise...

Eva, Thomas, Victor.

«ornithologie»

Le secret de la Litorne



Quatre espèces de grives peuvent être vues à Thil : la musicienne et la draine toute l'année, la mauvis et la litorne en hiver et lors des passages migratoires. Revue de détail.

Lors d'une promenade en sous-bois, votre attention est attirée par le curieux manège d'un oiseau de taille moyenne (entre moineau et merle) qui s'agit au-dessus d'une pierre. Vous vous cachez un peu, vous donnez un coup de jumelles ou un coup d'œil perçant si vous n'avez pas de jumelles : l'oiseau est brun dessus, beige moucheté dessous, et il est occupé à briser la coquille de l'escargot qu'il tient dans son bec, avant de le dévorer. Vous observez une **Grive musicienne** *Turdus philomela* au travail sur sa «forge». De telles forges ne sont pas rares, et cet indice (aspérité dure entourée de coquilles d'escargot) révèle sans risque d'erreur la présence de notre grive dans le secteur.

Au fait, pourquoi «musicienne»? En réalité, son chant, sonore et portant loin, audible dès la mi-février, est fait de notes répétitives : il n'est pas très musical. Il se complète parfois de quelques imitations d'autres chants d'oiseaux.

Nicheur sédentaire en Midi-Pyrénées, la Grive musicienne, en plus des escargots, consomme aussi des vers de terre et divers insectes.

En hiver, peu de végétation, les boules de gui attirent inévitablement le regard. Surtout si l'on devine à l'intérieur quelques gros oiseaux très actifs : il s'agit de **Grives draines** *Turdus viscivorus*, qui dévorent des baies de gui (c'est d'ailleurs la traduction littérale du latin *viscivorus*), ou qui se mettent à l'abri dans les boules. Par la suite l'oiseau propagera cette plante parasite par ses fientes.

Avec le gui, on fabriquait autrefois de la glu, qui servait, à l'occasion... à piéger les grives (maintenant c'est interdit). Ce qui fait dire à Victor Hugo, dans *l'homme qui rit* : «*Turdus sibi malum cacat* (1)». Tout comme la musicienne, la draine commence à chanter bien avant la fin de l'hiver, d'un chant qui évoque un peu celui du merle, mais avec des phrases plus courtes et plus sonores ; ensuite elle nichera dans notre région, où elle est de plus en plus fréquente dans les milieux semi-boisés.

La draine ne mange pas que du gui : elle inscrit à son régime d'autres baies, ainsi que des vers et insectes.

Passons maintenant à nos migratrices-hivernantes

La **Grive mauvis** (déformation de «mauvaise», une ancienne superstition?) *Turdus iliacus*, de petite taille comme la musicienne, est la plus nordique des grives européennes. Observé dans de bonnes conditions de lumière, c'est un bel oiseau, à la fois contrasté et richement coloré, avec des flancs roux-vif et la poitrine mouchetée commune à toutes les grives. Mais c'est également à l'oreille que l'on pourra l'identifier: invisible dans une nuit d'octobre ou novembre, son «sip» un peu traînant indique son passage migratoire. Celles qui choisissent d'hiverner chez nous sont visibles en groupes, à la recherche de baies.

Ces bandes de grives en hiver sont souvent mixtes (litorne et mauvis) mais semblent de moins en moins abondantes, signe évident d'appauvrissement des milieux naturels.

Enfin la **litorne** (d'un terme nordique qui évoque l'action de musarder) *Turdus pilaris* est une grande grive élégamment colorée de gris-bleu, de brun et de doré. Moins nordique que la mauvis, sa nidification dans le nord de Midi-Pyrénées est à rechercher. Sur notre commune, nous nous contenterons d'admirer les migrants et hivernants.

Son cri est caractéristique et la fait surnommer la *tchack-tchack* par certains chasseurs (si vous entendez *tchack-tchack-tchack-pan-couic*, un chasseur vient de tirer sur une litorne). Son cri peut également être interprété par un *tchiack*, voire un *tiac* : il n'est jamais aisé de retranscrire par écrit des manifestations vocales d'oiseaux. Une litorne en hiver se nourrit surtout de baies, les insectes et vers étant peu disponibles à cette saison.

Conclusion en forme de conseil : les produits anti-limaces étant très toxiques, leur usage risque d'empoisonner par contre-coup les grives et de nombreuses autres espèces animales : préférez la cendre autour de vos plantations !

Philippe Caniot

(1) La grive produit son propre malheur.

Un bail à besogne⁽¹⁾ en 1820



Dans un lointain passé, il est vraisemblable que la voûte en briques surplombant le chœur de l'église de Thil s'effondra. Nous ignorons en quel temps eut lieu cette catastrophe; peut-être le XVI^e siècle et les guerres de religions, qui couvrirent la France de ruines, furent-ils à l'origine de cet effondrement dû à un acte de violence, un incendie, ou simplement à un défaut d'entretien. En ces temps difficiles, les églises furent, souvent laissées à l'abandon par manque de moyens. Rappelons que le clocher s'écroula en 1687.

Un simple plancher remplaça la voûte, et ce n'est qu'en 1820, sous Louis XVIII, que la commune put envisager une réparation plus esthétique. Mais la nouvelle voûte ne put être réalisée qu'en «postiche» c'est-à-dire plâtre et lat-tis, la reconstruction en briques dépassant les moyens financiers de la commune. Un contrat ou «bail à besogne»

fut passé entre Baqué, maître maçon toulou-sain, et Jean Estellé, maire de Thil ; il nous apprend les conditions de ce travail, qui est toujours celui que nous pouvons voir aujourd'hui, ce qui témoigne de la qualité de l'exécution. Nous en reproduisons les termes *in extenso* :

«Entre les soussignés, Jean Estellé, maire, habitant la commune de Thil d'une part, et Jean-Baptiste Baqué, maître maçon habitant de Toulouse, quartier des Minimes, d'autre part, a été convenu ce qui suit. Savoir que moi, dit Baqué, m'oblige à faire le restant de la voûte de l'église de Thil en plafond et dans le même genre que celle qui déjà existe, c'est-à-dire que ladite voûte restant est en briques et que celle qui est à faire sera en postiche et plâtre avec tout le cintrage nécessaire, et que ce plâtre sera crocheté par dessus la postiche, et m'oblige encore que ladite réparation sera entièrement achevée le 8 juin prochain sans rien exiger pour aucune espèce de frais ni transport, ni fourniture, m'obligeant à tous les frais et fournitures et chafaudage, n'ayant rien à exiger de Monsieur Estellé que la somme de huit cent francs dont la moitié me sera comptée avant de commencer ladite réparation, et l'autre moitié me sera comptée lorsque la réparation sera finie et examinée par un expert de l'art et reçue, me réservant cependant que les planches qui servent au vieux plafond m'appartiendront avec les chevilles et les clous, reconnaissant que les lam-bourdes, si elles doivent être changées de place, resteront au profit de l'église.

Fait en double à Thil le 5 Mai 1820. Approuvant l'écriture

Baqué

Estellé»

Cet ouvrage du maçon toulousain est toujours en place de nos jours, malheureusement privé des couleurs et motifs décoratifs qui l'ornaient autrefois.

M. COMBY

(1) Bail à besogne : contrat passé entre un donneur d'ordres et un entrepreneur pour la réalisation d'un ouvrage déterminé..